

Paris fait « le Pont » ... HORS DE PARIS

CINQ CENT MILLE CITADINS SONT ALLÉS AUX CHAMPS OU A LA MER



SUR LES GRANDS BOULEVARDS, APRES-MIDI

Le repos de trois jours amené par la fête du 15 août a été une véritable bénédiction pour les familles des ouvriers et des employés qui ne peuvent se payer de longues et confortables villégiatures. Arrachés à la servitude du labeur quotidien, ils se sont littéralement rués vers les gares pour aller au loin humer l'air pur de la grande banlieue ou des plages de l'Océan.

L'exode commença de bonne heure l'après-midi du samedi et dans des conditions telles que le personnel des gares, de toutes les gares ne sut où donner de la tête. Ce fut, comme une invasion. Des milliers et des milliers de voyageurs cessèrent d'affluer jusqu'au soir et de se presser avec une fiévreuse impatience à l'entrée de toutes les voies, tandis que sur les quais s'amoncelaient les colis qui attendaient leur chargement dans les fourgons.

Toutes les Compagnies avaient multiplié les trains supplémentaires, sans compter

les trains de plaisir dont toutes les places avaient été depuis longtemps retenues. La multitude des départs dépassa de beaucoup leurs prévisions. Il n'est peut-être pas exagéré d'évaluer à quatre cent mille le nombre de personnes qui se hâtaient de fuir la chaleur torride et la poussière malsaine de la grande cité. Tous les trains étaient bondés.

C'est miracle que les Compagnies aient réussi, non sans peine, à donner place à cette énorme foule dont le flot pressé remplissait les gares. Elle dut cependant dans la soirée, modifier quelque peu l'horaire, — ce qui amena, par suite de l'attente imprévue, d'assez vives récriminations. Il n'y eut cependant aucun incident violent ; même à l'Onest-Etat où les retards furent particulièrement nombreux et prolongés.

La joie de s'évader vers les ombrages reposants et les brises salubres augmentait la provision de patience. La foule était de bonne humeur.

Le « Phono » contre les Sténographes

Où l'on voit le phonographe cesser de cracher des romances et de martyriser « la Grande Opéra » pour dicter des lettres. — Les Sténographes syndiqués lui prouvent qu'il ferait mieux de rester musicien.

« Depuis bientôt deux ans, la publicité nous apprend chaque matin que les sténographes, pour nombre de raisons, doivent faire place au phonographe. »

C'est au sujet du brave petit « Steno-Journal », le vivant et comble de la chambre syndicale des sténographes dactylographes, que nous avons lu cette surprenante nouvelle.

Eh ! quoi, le nasillard phonographe, l'appareil redouté des nerfs sensibles qui a porté le café-concert « au sein » des familles et des bistros, le phonographe menacerait-il vraiment toute une corporation ? Lui qui nous semblait simplement bête serait-il aussi méchant ? Nous sommes allés le demander à notre camarade L. G. Bonnet, secrétaire de la chambre syndicale. Et voici ce que Bonnet nous apprit.

Le « Phonographe Commercial »

— Chacun sait que, dans les maisons de commerce de quelque importance, on a cessé depuis quelques années d'écrire les lettres à la main : le chef de la maison ou les employés chargés de la correspondance dictent le courrier quotidien à un ou à une sténographe qui traduit ensuite la version sténographique et la transcrit à la machine, d'où économie considérable de temps — on dicte facilement trente lettres en une heure — et possibilité, par des procédés très simples de multiplication, d'obtenir plusieurs exemplaires de chaque missive.

Or, voici qu'on a imaginé de remplacer le sténographe par le « phono » qui enregistrerait la lettre parlée. L'employé n'aurait plus qu'à opérer la transcription à la machine, sous la dictée de l'appareil. Les marchands de « phonographes commerciaux » mènent grand bruit autour de leur machine. A les entendre, elle se substituerait avantageusement aux pauvres hommes, aux pauvres femmes faillibles ; elle assurerait un enregistrement impeccable, elle permettrait de grandes économies. Si c'était vrai, les sténographes n'auraient plus qu'à briser leur crayon et toute une corporation se trouverait détruite. Mais tout cela, c'est du bluff et nous sommes là pour le démontrer. Pourquoi le phonographe ne peut-il prétendre remplacer les sténographes professionnels expérimentés ? Voici.

Des Economies qui sont des Dépenses

D'abord, parce qu'avant tout profit... éventuel, il entraîne à des dépenses très positives. L'appareil dans lequel le patron « parle » ses lettres et qu'il faut brancher sur une source d'électricité, coûte cinq cents francs. Chaque dactylographe chargé de traduire les dictées doit être muni d'un appareil semblable : autant de dactylographes, autant de fois cinq cents francs. Et d'un. La machine-raboteuse qui permet d'utiliser à nouveau des cylindres imprimés coûte trois cents francs. Et de deux. Ajoutez à cela des cylindres très fragiles — frais d'entretien et de réparation des phonographes, le prix de l'électricité qui les actionne. Et vous aurez une idée de l'économie que ces machines mirifiques permettent de réaliser.

La Besogne compliquée

Mais ce n'est pas encore là l'inconvénient principal de l'appareil substitué à l'homme : l'enregistrement d'un courrier n'est pas une opération machinale, on ne saurait donc l'opérer machinalement. Il arrive que le plus attentif se trompe au cours d'une dictée ou que la réflexion lui suggère une phrase au lieu de celle qu'il vient de dicter. D'un mot alors, il prie le sténographe d'annuler les dernières lignes. S'il prononce distinctement ces mots : « Annulez telle ou telle phrase. » Qu'arrive-t-il ? Le dactylographe qui transcrit une lettre ne la connaît pas tout entière dès le premier mot : il écrit tout ce que le cylindre lui dicte. Quand l'appareil prononce les mots « Annulez... » il lui faut soit opérer des ratures, ce qui est impossible, soit recommencer toute la lettre : vous voyez l'économie de temps.

L'homme le mieux maître de sa pensée éprouve le besoin de se faire relire le début d'une longue lettre en cours de dictée, pour éviter les répétitions de mots ou d'idées, pour graduer la valeur des termes à venir : le phonographe ne réagit rien. Au lieu de le mieux exorcé, échappent de menus erreurs, des solécismes qu'il n'écrirait pas, quelque lapsus lingua que le sténographe, en traduisant, les rectifie ; le dactylographe, forcé de transcrire mot à mot, ne connaît les erreurs que la phrase entièrement écrite : d'où l'obligation de recommencer sa lettre. Ah ! si l'appareil dicte un texte imprimé, le phono serait excellent. Excellent, mais inutile, car il suffirait alors de donner le texte imprimé au dactylographe qui le copierait sans intermédiaire.

Voilà les objections que l'on peut présenter à la machine nouvelle du point de vue commercial ou patronal. Du point de vue ouvrier elle apparaît dangereuse par le surmenage extrême qu'elle impose : port d'un casque étroitement scellé, récepteur en aiguilles dans les oreilles, tension d'esprit considérable pour recueillir la dicte nasillarde de l'appareil, tout en fixant les touches de la machine à écrire. A cause de tant d'imperfections, le phono commercial ne menace pas encore gravement la corporation des sténographes. D'ailleurs, aux marchands d'appareils, la chambre syndicale propose une épreuve originale : que l'on dicte un même texte au phono et à un — ou à une — sténographe professionnelle — professionnelle véritable et non l'une de ces pauvres fillettes, ignorantes et gauches, que les prétendues « Ecoles de commerce particulières » offrent au rabais, chaque année, aux employeurs. Que l'on transcrive ensuite les dictées à la machine et l'on verra laquelle des deux sortira la première.

Des camarades de la chambre syndicale s'affirment sûrs de triompher.

Musique ! Musique !

Les sténographes ne sont donc pas encore à la veille de disparaître. Toutefois, ils feront bien de ne pas s'endormir en une molle quiétude et ils agiront sagement en ralliant nombreux le groupement syndical qui lutte pour eux. Unis, ils seront forts et ils pourront contraindre le phonographe à demeurer dans son rôle ordinaire qui est de proclamer d'une voix éralleée de bon ivrogne, Viens Poupouze ou Le Chant des Alibouges, exécuté par la musique de la garde républicaine !

L.-M. BONNEFAY

CHEZ LES RADICAUX-SOCIALISTES M. COMBES ET LA R. P.

A l'occasion d'un banquet qui réunissait à Poitiers les groupes radicaux-socialistes, M. Combes a prononcé un grand discours. Il a flétri d'abord la politique dite de l'apaisement, évoqué les souvenirs de la délégation des gauches, puis, après ces hors-d'œuvre, en est arrivé à la R. P.

Cette question, dit-il, dont je veux vous parler aujourd'hui, en dépit de son aspect morose, mais en raison de son importance hors ligne et de ses dangers extrêmes, vous connaissez au moins de nom. Le dieu de nom. Car je doute fort que vous la connaissiez au fond, dans son mécanisme et ses suites fatales, même après la propagande retentissante dont elle a été l'objet, même après les débats passionnés et contradictoires de la Chambre vers la fin de la session dernière. C'est la question de la représentation proportionnelle, ou pour lui donner sa dénomination familière, aussi barbare que le sujet lui-même, c'est la question de l'épiscopat dans l'élection des députés.

Et il monte les équipes de propagande qui assimile à un « spectacle forain ».

J'affirme que, dans la population de nos villes comme dans celle de nos campagnes, il n'est pas un électeur républicain sur cinquante qui ne soit favorable au système et pas un électeur républicain sur cent qui l'approuve.

Puis, M. Combes, entrant dans les détails, établit qu'en 1906, si la R. P. se avait présidée aux élections, la Chambre se serait partagée en 301 progressistes, libéraux ou catholiques, 283 démocrates, radicaux et radicaux-socialistes, 53 socialistes. Ce qui eût été « l'impossibilité de gouverner en l'absence d'une majorité assez forte pour défer la coalition de deux minorités ». Et ce calcul lui sert de prétexte à des attaques contre les socialistes.

Il dit que les groupes de gauche se sont mis d'accord pour faire la représentation des minorités, et il signale qu'elle court danger de devenir représentation proportionnelle dont les résultats désastreux ne sauraient être corrigés ni par le panachage, ni par le vote cumulatif.

Ce serait la guerre civile préparée d'avance et en quelque sorte instituée en permanence au sein de chaque liste, à moins de supposer que l'épiscopat une fois entré dans le sanctuaire de la loi, aurait cette vertu souveraine, véritable vertu théologique, de faire prédominer dans le cœur des candidats, ainsi que dans celui des électeurs, l'abnégation personnelle sur les préférences du sentiment ou les suggestions de l'intérêt.

Ainsi le panachage et le vote cumulatif inaugurerait le triomphe de la médiocrité sur le talent et du savoir-faire dans l'art de l'intrigue sournoise sur la noblesse du caractère et la franchise de l'attitude.

En terminant il adjure les républicains de demeurer fermes et unis sur le terrain de la réforme électorale, puisque, c'est une constatation à enregistrer, le scrutin d'arrondissement, de l'aveu même de M. Combes, en tout état de cause est condamné.

LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE TEXTILE Le XII^e Congrès

Le 12^e Congrès de la Fédération ouvrière textile s'est ouvert hier, à midi, dans la salle de la salle de la coopérative ouvrière la Paix.

Le matin, à dix heures, a eu lieu, à la gare, la réception des délégués, ainsi que celle du groupe des originaires du Nord à Paris, et de la 18^e section du Parti, quartier de la Goutte-d'Or. Les Parisiens, au nombre de trois cents, se groupent à la sortie de la gare, autour d'une bannière rouge, sous la conduite du citoyen Séraphin Goddefroot, secrétaire de la 18^e section.

Pendant que les délégués textiles sont reçus par la commission du syndicat textile roubaixien à la gare de laquelle se trouve le citoyen Henri Lefebvre, secrétaire, nous remarquons les citoyens Lebas, conseiller général ; Henri Watremez, conseiller d'arrondissement ; Achille Lépers, vice-président du conseil des prud'hommes ; Emile Decock, Adolphe Cupez, conseillers municipaux ; Alphonse Debaisieux, secrétaire de la Bourse du Travail ; parmi les délégués étrangers venus pour assister au Congrès, signalons les citoyens Wagner, délégué allemand ; Samyn, Dierkens, Lefebvre et Haminck, de la Fédération textile belge.

Précédé de la fanfare la « Paix » et de l'Harmonie ouvrière d'Amiens, le cortège se met en route pour la coopérative où doit se tenir le Congrès. Malgré le mauvais temps et les fêtes qui avaient invités les Roubaixiens à quitter la ville, plusieurs milliers de citoyens et citoyennes avaient tenu à assister à la réception ; sur le parcours du cortège les musiques firent entendre d'entraînantes pas redoublés. Et il est onze heures, quand on arrive à la « Paix », dont la façade est magnifiquement décorée ; la grande cour est bien tenue.

Les congressistes sont reçus dans une salle de la coopérative où les vins d'honneur leur sont servis.

Le citoyen Alphonse Debaisieux, secrétaire de la Bourse du Travail, souhaite la bienvenue aux délégués au nom de tous les travailleurs organisés de Roubaix. « Nos camarades, dit-il, sont fiers de vous recevoir dans leur ville, où l'action syndicale est si vive et où la lutte contre le patronat continue sans cesse et donne des résultats très appréciables. Au nom de tous les travailleurs de Roubaix je vous adresse leur salut fraternel et lève mon verre à la prospérité de la Fédération textile. »

Renard, secrétaire de la Fédération, remercie au nom de tous les délégués, la commission du syndicat textile de Roubaix de son bienveillant accueil et la coopérative la « Paix » de son aimable hospitalité.

Il se déclare heureux d'avoir l'occasion de rentrer aux délégués du textile ce qu'est Roubaix, la grande ville industrielle, qu'il qualifie de Manchester française. « A Roubaix », s'écrie-t-il, plus que partout ailleurs, se dessine la lutte de classe, d'un côté le patronat, de l'autre les travailleurs. Nous sommes ici, dans cette belle coopérative, dans la forteresse des organisations roubaixiennes.

« En face de nous, une des immenses usines de Motte, le plus grand exploitateur de la localité, contre qui lutte sans cesse la classe ouvrière roubaixienne.

« Nous sommes heureux, camarades, de tenir cette année nos assises dans votre ville où nous allons chercher d'un commun accord les méthodes les meilleures pour combattre nos adversaires, et bientôt par nos groupes d'action, politique et syndicale, nous arriverons à plus d'égalité et de justice. Vive Roubaix ! » Renard est vivement applaudi ; les congressistes lèvent leur verre à la classe ouvrière de Roubaix, et se préparent à entrer en séance du Congrès.

RECEPTION DES PARISIENS

Pendant ce temps a lieu la réception des originaires du Nord à Paris, section de l'Égalitaire et de la 18^e section du Parti, quartier de la Goutte-d'Or, et l'Harmonie ouvrière d'Amiens. Ils sont reçus dans la salle du conseil d'administration de la Coopérative, où les attendaient les administrateurs et la minorité socialiste du Conseil municipal, et le citoyen Lebas, conseiller général.

Le citoyen Adolphe Cupez, au nom de la section roubaixienne, souhaite la bienvenue aux camarades parisiens et les assure d'un bienveillant accueil de la population pendant leur séjour.

Le citoyen Goddefroot, remercie au nom des originaires du Nord à Paris, et tous lèvent leurs verres à la gloire du Parti socialiste et au développement de la coopération.

Pendant cette réception l'Harmonie Ouvrière d'Amiens a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

LA PREMIERE SEANCE DU CONGRES

La première séance s'est ouverte à midi, dans la grande salle où fêtes qui avait été aménagée d'une façon particulière.

Le bureau est formé, Lefebvre, secrétaire

de Roubaix, est nommé président, et Decock et Lefebvre de l'ourcoug comme assesseurs. Il est aussitôt procédé à la vérification des mandats, qui est bientôt terminée.

Lefebvre adresse aux congressistes le salut fraternel des camarades de Roubaix, et espère que les travaux du Congrès seront fertiles.

On discute pour savoir si on admettra la presse ; le Congrès décide de l'exclure et nomme une commission qui sera chargée de faire les communiqués aux journaux.

Dans la soirée les congressistes ont visité l'exposition L. F.

Aujourd'hui lundi 14 août, à 9 heures du matin, séance du Congrès ; à 2 heures du soir, séance du Congrès. A 8 heures du soir, grand banquet au local de la Paix, offert aux congressistes.

Braves Cheminots !

Un mécanicien et un chauffeur, au péril de leur vie, évitent une catastrophe

Dans la nuit du 9 au 10 août, la locomotive du train 1003, allant de Rouen au Havre, a subi, à la sortie de Roten, une avarie qui aurait pu entraîner les conséquences les plus graves sans le courage et la sang-froid du mécanicien Moine et du chauffeur Beuzebosc.

Un tube de chaudière avait éclaté. Le mécanicien et le chauffeur furent environnés de flammes et de vapeur bouillante. Impossible de voir les organes de commande de la machine. Le mécanicien Moine dut chercher, à tâtons, la manette du régulateur qu'il parvint à fermer. Puis, au péril de ses jours, ne pouvant plus se tenir sur la plate-forme, il passa sur le rebord de la machine en marche pour atteindre et faire fonctionner l'organe de commande du frein Westinghouse.

Le mécanicien a été très grièvement brûlé aux mains, aux bras, aux jambes et à la face, et il a dû surmonter héroïquement la souffrance pour faire les opérations nécessaires à l'arrêt des trains et éviter ainsi la catastrophe qu'aurait occasionnée l'emballement du convoi, si celui-ci avait été privé subitement du concours du mécanicien et du chauffeur.

Le chauffeur Beuzebosc avait été projeté sur les briquettes du tender par l'éclatement du tube. Il ne tarda pas à se relever et en essayant d'aider son chef dans la recherche du régulateur, il recut d'assez sérieuses brûlures. Malgré ses souffrances, et en raison du danger que pouvait présenter la conduite de rentrée au dépôt de la machine avariée, il a tenu, en présence de l'indisponible du mécanicien, à ramener lui-même la machine au dépôt.

M. Malvy, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a fait remettre, au nom du président du conseil, une médaille d'or au mécanicien Moine, et une médaille d'argent au chauffeur Beuzebosc.

Nos Ministres inaugurent

M. COUBYA : Un chemin de fer

Cussey-sur-Pognon, 13 août. — M. Coubya, ministre du Commerce, des Arts et Manufactures, accompagné de MM. Baudouin, sous-préfet ; Bagally, député ; Marquet, ingénieur ; Deforestier, directeur des chemins de fer vicinaux ; Tirmon, chef de cabinet du ministre ; Milleteau, préfet du Doubs, et par de nombreux amis personnels.

M. CHAUMET : Un hôtel des Postes

Vire, 13 août. — M. Chaumet, sous-secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones, qui était hier à Paris, est venu aujourd'hui assister à deux cérémonies. Il a inauguré l'hôtel des Postes et présidé un concours de musique.

LA FETE DES TUILERIES

Le Concours international des Pompiers

Les Parisiens qui n'ont pu fuir samedi soir l'atmosphère brûlante de la ville en proie à l'implacable soleil, ont pu le lendemain matin, assister dans le jardin des Tuileries au concours international des pompiers. La curiosité de ceux qui y sont allés avant les heures torrides a été satisfait.

Les pompiers de France et de la ville allèrent rivaliser d'adresse et de hardiesse avec les pompiers étrangers, parmi lesquels on remarquait les pompiers luxembourgeois coiffés de casques monumentaux de forme suramont.

Des constructions en planches inégales de hauteur et d'étendue simulaient les maisons sinistrées. Les exercices de lutte contre l'incendie et de sauvetage devaient avoir lieu devant six jurys qui avaient pris place sous des tentes.

HORS DE FRANCE

Around de la Question Marocaine

Le Berliner Tageblatt annonce que M. Cambon a vu vendredi dernier, une entrevue d'une demi-heure avec M. de Kiderlen-Waechter.

Le même journal reproduit, sous toutes réserves une information d'un journal de Prague suivant laquelle M. de Kiderlen-Waechter se rendrait à Marienbad le 22 pour y faire une cure.

La « Post » contre l'empereur

La Gazette de l'Allemagne du Nord, dans sa revue de la semaine, se tourne encore une fois contre l'article de la Post, l'organe pangermaniste bien connu, qui discute l'attitude de l'empereur dans la question marocaine, et déclare que la presse allemande, y compris même les journaux à tendance pangermaniste, a refusé d'accepter ce ton calomnieux à l'égard du chef de l'Empire.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dit ensuite :

Cet article violent et antimarchique, n'a pas été une offense, seulement dans la forme, il est en fait absolument faux et est d'une injustice violente à l'égard de l'empereur ; il tend à la formation d'une légende que nous devons détruire.

La Post a parlé, dans un article ultérieur, d'une douche froide de Swinemunde », figure par laquelle elle entend l'exercice d'une pression impériale sur le chancelier de l'Empire et sur l'Office des affaires étrangères dans le sens des desirs de l'Allemagne, mais c'est encore là une accusation indigne. La conduite de notre politique exige, qu'on la débarrasse sans ménagement de toute accusation fautive de ce genre.

Cette politique ne montre aucune espèce d'irrésolution et encore moins de point faible sur lequel l'ennemi puisse compter.

ALLEMAGNE

Berlin, 12 août. — D'après le Vorwaerts, le rapport du bureau établi en vue du prochain Congrès socialiste d'Éna, mentionne le progrès général du mouvement socialiste. Plus de 115,000 nouveaux membres se sont fait inscrire dans le courant de l'année.

Berlin, 12 août. — Suivant le Lokal An-

zeiger, quatre arrestations pour espionnage ont été opérées à Metz.

ITALIE

La santé du pape

Rome, 13 août. — Les nouvelles sur l'état de santé du pape sont toujours meilleures. Pie X a passé une nuit tranquille. La fièvre a disparu.

On peut dire que le pape est entré en convalescence, mais que celle-ci sera longue à cause de la faiblesse générale. — (Havas).

ETATS-UNIS

Les traités d'arbitrage avec la France et l'Angleterre

Washington, 12 août. — La commission des relations étrangères du Sénat a conclu en faveur de la ratification des traités d'arbitrage franco et anglo-américains, mais elle repousse le paragraphe conférant à une haute commission mixte le pouvoir de déterminer quelles questions sont ou non susceptibles d'arbitrage.

M. Taft a informé la commission qu'il ferait tout son possible pour que le Sénat rétablisse ce paragraphe.

EQUATEUR

Le président démissionne

New-York, 12 août. — Un télégramme de Guayaquil (Equateur) annonce que le président Alfaro a démissionné à la suite d'un différend politique. Il s'est réfugié à la légation du Chili. M. Frolo, président du Sénat, prendra le pouvoir exécutif.

TURQUIE

Un incident de frontière

Salonique, 12 août. — Le commandant de la garnison et le metessarif de Serres, ont été chargés de procéder à une enquête sur les derniers incidents de frontière turco-bulgare, au cours desquels deux soldats bulgares ont été tués en territoire turc. Ils se sont rendus dans la région des monts Dopsad, afin de déclarer, le cas échéant, aux derniers incidents de frontière turco-bulgare et à infliger au soldat turc coupable le châtiment convenable.

PORTUGAL

La question de la présidence

Lisbonne, 13 août. — Le Mundo signale le bruit que des négociations sont entamées pour arriver à un accord au sujet de l'inéligibilité des ministres actuels à la présidence de la République.

LA PEINE DES HOMMES

Le Vin de Champagne

PAR PIERRE HAMP

Les ouvriers d'état : le forgeron, le menuisier, le maçon allaient droit chacun à sa forge, son établi ou son chantier, leur besogne étant indiquée dès la veille et assurée pour plusieurs jours.

M. Berteaux, le chef de cour, distribuait du travail aux autres.

La porte du directeur claqua. M. Brizet, maître verrier, frais levé, bouclait la ceinture de son veston de chasse, en haut du perron de quatre marches. Les emballateurs le saluèrent. Il toucha sa casquette de drap ornée de l'insigne de l'A. C. F. puis serra la main du sous-directeur : M. Tavaux, ingénieur civil, vêtu sans linge apparent, un foulard au cou et des pinces de bicycliste au bas du pantalon. Il était d'une activité bien récompensée par M. Brizet qui se réservait la partie commerciale, quittait souvent la verrerie, au grand bénéfice de la maison, car on le disait de première force à augmenter la clientèle. M. Tavaux parla d'embaucher des relais. La forte chaleur abattait les équipes de jour ;

de bois blanc. Sur les dents de scie de la clôture, en traversant du chemin de fer égroutaient des pots-blancs, des marmittes bleues. Des maillots de verriers séchaient sur des fils de fer.

La marmaille, passant par les brèches de l'emprise, se poursuivait le long du canal d'assèchement dont l'herbe folle caçait le fillet d'eau noire.

Le partage des jardins utilisait le terrain libre entre les maisons et la clôture. Exactement, chacun en avait aussi grand que le païre de draps de son lit. De la terre noire et dure comme une route de mines sortaient les choux malingres ; quatre feuilles sur un bâton. Un pare de jeunes carottes en retard s'étendait sous tapis frisé.

La trace du pied des marmailles se voyait aux places où plus rien ne poussait. Lecat regardait un lopin dont le précédent locataire avait arraché tout. La mauvaise herbe ne voulait pas y renaitre.

« C'est votre jardin », dit M. Berteaux.

« Oh ! Verat ! dit Lecat, un jardin ! »

« Et voilà votre maison. »

Au rez-de-chaussée, la cuisine et une chambre. Deux autres pièces au premier. On cria sous la fenêtre :

« Eh Lecat ! C'est ty ta place ? »

« Oh ! Verat ! dit Lecat, c'est Beaubé ! »

Il amenait les meubles sur une brettelette : deux ballots dans des draps noués à grandes oreilles, un sac de jute bossué de caserolés et trois chaises en bois blanc.

Madame Lecat poussait une autre brettelette. Son mobilier paraissait plus luxueux : le zinc doré d'une suspension crovait un journal. Elle peinait, les bras tirés par les brancards qui glissaient de ses doigts engourdis. Madame Beaubé portait un petit Lecat. Bien tranquille, il regardait tout, la bouche ouverte et les sourcils tellement hisses qu'on craignait de les

voir se boucler en O majuscule. Madame Lecat lâcha les brancards et respira, grande par la pose du fardeau.

Les femmes des verriers se parlaient à voix basse ou souhaillaient le bonjour aux arrivants :

« Et d'où que vous venez ? »

« C'est ça vos meubles ? » dit M. Berteaux, marquant sa supériorité d'homme muni d'armoires, dont une à glace.

La coutume des verrières crée l'incurie du ménage. Elles garnissent le logement de l'ouvrier. Il vient les mains vides.

Il fallait tout renouveler, l'ancien locataire laissait la maison dévastée comme le jardin.

« Verat ! dit Lecat, en ouvrant le buffet de cuisine ; il se chauffait au bois. »

La cendre des étages emplissait le foyer.

La toile des draps de lits neufs, découpés en « chaussettes russes », pourrissait dans les coins. Il avait tout vidé, sauf la fosse. Elle débordait. On devait lui renvoyer deux francs de vidange, mais il ne les possédait pas. Il vivait d'acomptes, donnant chaque quinzaine un prétexte pour obtenir plus que sa paye, et se trouvait toujours en dette de travail. Il devait aussi de l'argent aux estamineurs. La débâche soulage ces hommes mais à bout par un labour forcé. La franchise du bon moment compense la vie trop dure.

« Grands de fatigue, grands de bombance. Une demi-pièce de vin leur dure huit jours. La semaine suivante, ils se privent, souffrent et s'abiment. »

« Côté du désordre des nomades, les ouvriers sédentaires capitalisent. Paillier, le concierge, qui souffre depuis vingt ans à Hornis, possède deux maisons à un étage. Il les loue dix-sept francs par mois. Il travaille encore pour que ses deux garçons ne soient pas verriers. »